Les Plainoz – des Aubert et des Meylan – sur les contreforts du Risoud

Il convient tout d'abord de retrouver Georges Vagnières.

25 Les Plainoz (Aux Meylan)

Propriétaires	: Meylan Emile et Robert, Le Lieu
Exploitant	: Vallotton André, Agiez
Altitude	: 1160 - 1290 m (bâtiment: 1199 m)
Surface pâturable épurée	: 16 ha
Charge en 1973	: 12 vaches 4 génisses âgées de 2 à 3 ans 8 génisses âgées de 1 à 2 ans 10 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine, propriété de l'exploitant
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la fromagerie du Lieu
Personnel	: le père de l'exploitant et son épouse passent la saison au chalet et y accomplissent tous les travaux

Conditions naturelles et économiques

Cette propriété située sur les pentes du Risoux descend vers le sud-est en pente moyenne à modérée. Au nord-ouest, la forêt isole deux parcelles, l'une enclavée et l'autre située en bordure à la limite du pâturage voisin. Dans l'ensemble, la profondeur du sol se montre assez favorable. Cette prairie produit un très bon mélange fourrager, notamment sur le replat central. Autrefois, cette partie du pâturage se récoltait en fourrage sec. On poursuit activement l'essartage des églantiers et des sapelots. Il pousse quelques vératres et passablement de gentianes. Pour lutter contre l'extension de ces plantes, on les fauche en début de saison. Ce pâturage est propre et bien tenu.

Cette exploitation possède un bon chemin d'accès,asphalté jusqu'à 150 m du bâtiment, puis empierré sur le dernier tronçon. Des clôtures de barbelés partagent la surface en 4 enclos. On pratique une rotation de la pâture, les vaches broutant toujours séparées du jeune bétail. Les réserves d'eau sont accumulées dans trois citernes, dont 2 sont alimentées par des couverts et une par la toiture du bâtiment. Seul un abreuvoir est automatisé, le niveau d'eau étant maintenu constant par un flotteur. Chaque année, deux chars de foin sont amenés au bâtiment, de même que la quantité de paille nécessaire pour faire la litière. Il n'existe malheureusement pas de fosse à purin. Le fumier est stocké directement sur le sol. On le conduit sur la prairie en automne avec un épandeur, ou avec le tombereau dans les endroits moins accessibles. 4000 kg de scories potassiques viennent compléter la fumure. Au printemps, on ajoute 1000 kg d'un engrais complexe.

On trait à la machine dont le fonctionnement est assuré par un moteur à essence.

Bâtiment

Celui-ci est représenté par une ancienne ferme construite en partie en maçonnerie, en partie en bois. On en a recrépi les murs extérieurs en 1971. La partie

habitable est composée de 2 chambres, cuisine et 2 caves. La cuisine a été restaurée et plafonnée en 1970. L'eau y est installée avec une pompe à bras. Une bouteille de butane distribue le gaz d'éclairage dans toutes les pièces ainsi qu'à l'étable.

On peut attacher 27 gros bovins dans une écurie double. Son sol est de bois, les deux rangées de couches étant séparées par une large allée centrale. Une étable à veaux a été aménagée dans l'ancienne porcherie. Il existe des crèches dans chaque écurie.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et la lutte contre les mauvaises plantes
- poursuivre l'assainissement et l'entretien du bâtiment
- creuser une fosse à purin

26 Les Plainoz (aux Aubert)

Propriétaire et exploitant	: Aubert Bernard, Le Lieu
Altitude	: 1160 - 1260 m (bâtiment: 1199 m)
Surface pâturable épurée	: 23 ha
Charge en 1973	: 1 cheval 1 taureau 18 vaches 6 génisses âgées de 2 à 3 ans 20 génisses âgées de 1 à 2 ans 7 veaux
Provenance du bétail	: troupeau de l'exploitant, sauf 3 vaches, 3 grandes génisses et 5 petites génisses louées de la plaine.
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: conduit matin et soir à la fromagerie du Lieu
Personnel	: un couple engagé pour la saison d'alpage

Conditions naturelles et économiques

Les terres de cette exploitation d'estivage occupent une dépression qui se creuse en direction du sud-est sur la pente du Mont Risoux, donnant lieu à une déclivité moyenne à modérée. Son sol atteint une profondeur suffisante, sauf à l'est où la couverture de terre devient trop superficielle. Dans cette dernière région, il pousse passablement de mauvaises herbes et de buissons. Le reste de la surface produit un très bon herbage. Une partie est constituée d'anciens fauchages qui sont demeurés propres et fertiles.

Un chemin goudronné jusqu'à 50 m du bâtiment permet de parvenir à ce pâturage. A l'exception du sud-ouest et du sud, le périmètre de la propriété est délimité par un mur de pierres sèches. Certaines surfaces boisées pourraient encore être interdites au parcours du bétail dans le nord et dans l'est. Le pacage intensif

est pratiqué grâce à la division de la prairie en 6 parcs. Le meilleur est réservé aux vaches qui disposent de 4 rechanges, le jeune bétail broutant toujours séparément en alternance dans deux enclos. Un puit approvisionné par une source et la citerne du bâtiment alimentent 4 abreuvoirs, dont deux doivent être desservis manuellement par pompage. Les deux autres disposent d'un flotteur et d'une vanne. Une réserve de foin est amenée depuis la ferme. On emploie la paille pour la litière. Le fumier s'entasse à même le sol. On en conduit une partie sur le pâturage à mesure avec le tombereau à cheval pour le répartir par grassons. Le solde s'évacue en automne. Une fosse à purin de 8000 l recueille l'écoulement des écuries. Elle se vidange au moyen de la bossette à pression. La fumure chimique comprend 4000 kg de scories Thomas et 1000 kg de sel de potasse semés en fin de saison, ainsi que 500 kg de superphosphate répandu au printemps.

La traite mécanique est installée avec moteur à benzine.

Bâtiment

Il s'agit d'une ancienne ferme qu'on a dotée d'étables supplémentaires pour les besoins du pâturage. Cette construction est en partie en dur, en partie en bois. L'habitation se trouve au centre. Le personnel dispose de 3 chambres, dont une au rez-de-chaussée, d'une cuisine et d'une cave. Il existe aussi une chambre à lait. La citerne est placée à un niveau assez élevé pour que l'eau parvienne d'elle-même à la cuisine. L'éclairage à gaz avec bouteille de butane est installé au rez-de-chaussée et à l'écurie des vaches. On dispose du téléphone.

Le jeune bétail et le cheval sont logés dans une écurie à génisses de 32 places. Elle possède des crèches, des couches en bois et une raie centrale en ciment. La fourragère sépare l'écurie des vaches de l'habitation. Cette étable à deux rangées de couches en bois permet l'attache de 19 UGB. L'allée est en maçonnerie.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage des buissons à l'est et intensifier la fumure sur cette partie du pâturage afin d'éliminer les mauvaises plantes
- installer une clôture en lisière de forêt au nord et à l'est

Georges Vagnières, Cadastre de la production agricole de la commune du Lieu, 1973.

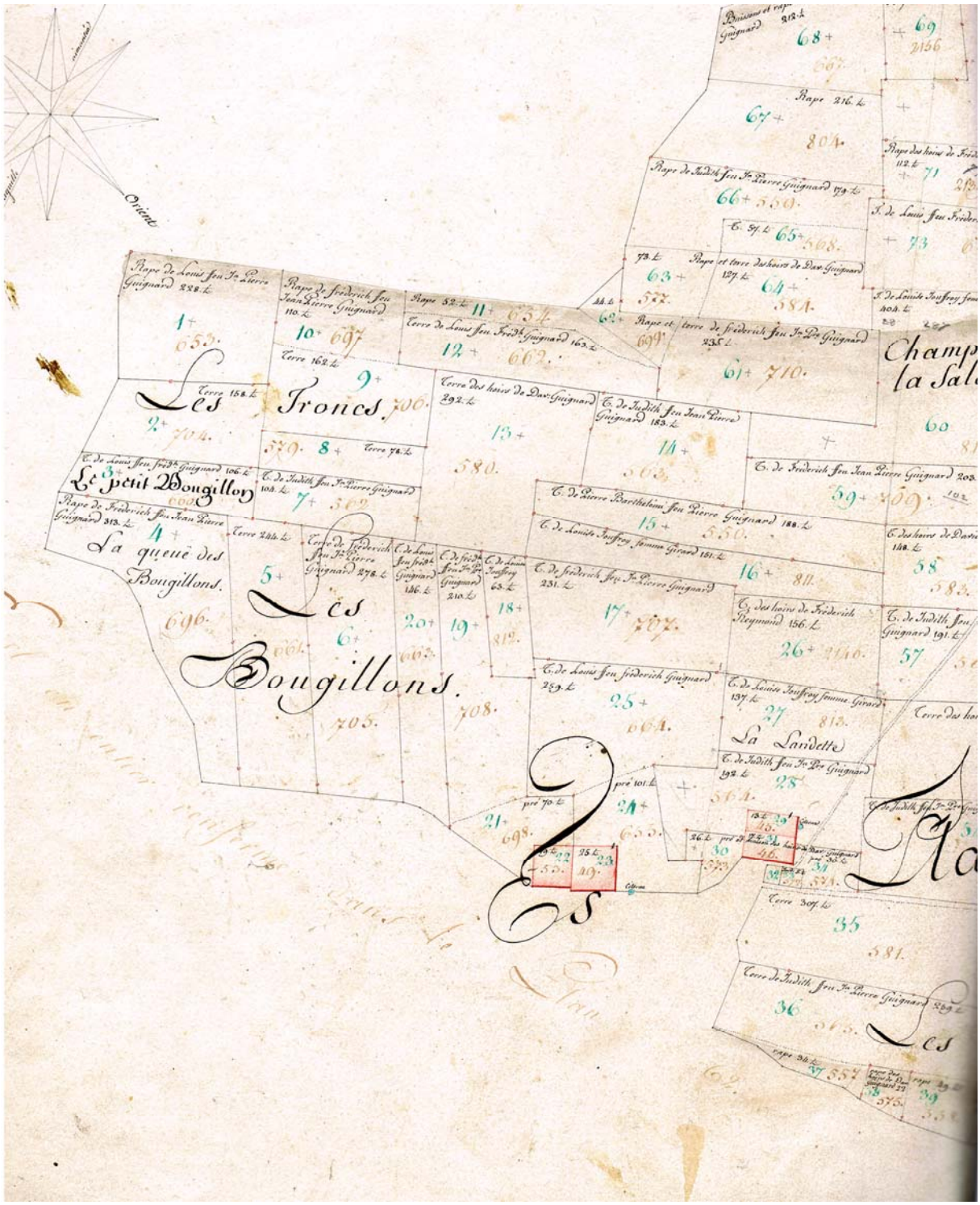
Orient
Les Troncs
Le petit Bougillon
La queue des Bougillons
Les Bougillons
La Landette
Les

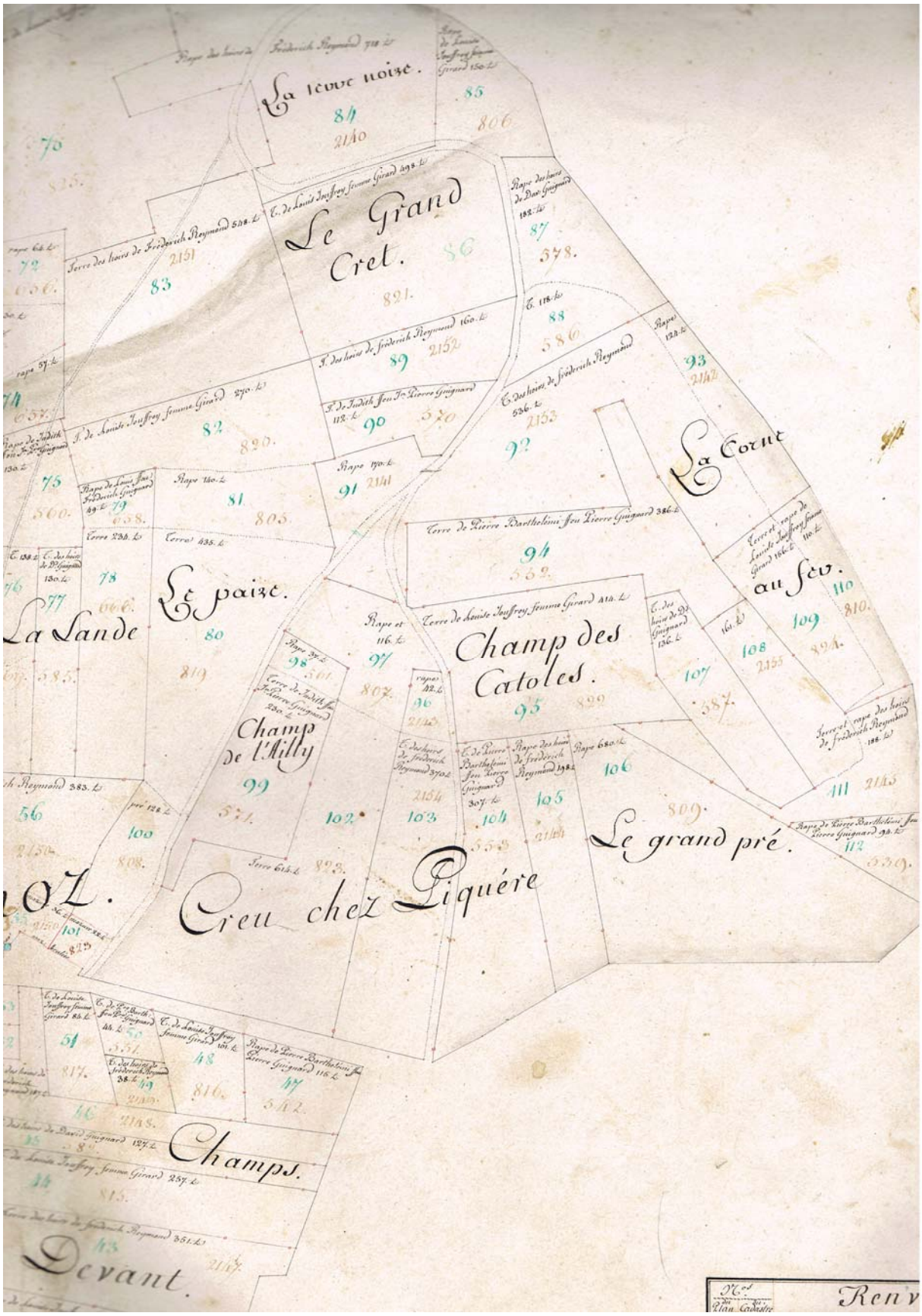
La terre noire.
Le Grand Cret.
La Corne
au feu.
Le paize.
La Lande
Champ des Catoles.
Champ de l'Ailly
Le grand pré.
Creu chez Piquére
Champs.
Devant.

Cadastre de la commune du Lieu, 1812-1814, plan folio 28

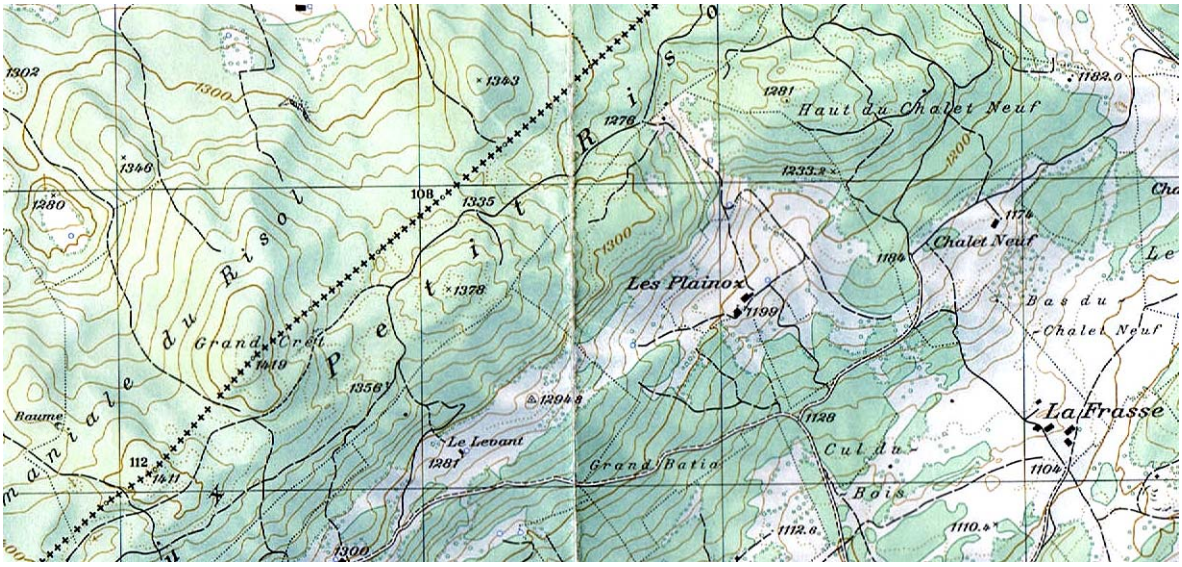

Carte fédérale au 1/25 000. 1968

La région des Plainoz, au-dessus de la Frasse, est constituée d'anciens champs d'une qualité magnifique. Il n'y a ici en vérité rien que du bel herbage désormais pâturé. Il est possible qu'il se fasse encore de temps à autre du fourrage, ne serait-ce que pour l'utilisation en fin de saison, alors que la neige menace.

Cette zone privilégiée a toujours jouit d'un micro-climat favorable. Et alors que les plateaux sous-jacents, Frasse et Fontaine aux Allemands étaient pris par le gel, ici la température restait clémente.

Les terres sont labourables. Les Plainoz était autrefois habités à l'année par des familles de la région qui se succédèrent, avec de temps à autre un changement de patronyme quand l'un des propriétaires de ces quelques maisons vendait pour aller s'installer ailleurs. Il y eut là surtout des Guignard.

Des incendies, comme partout ailleurs, ravagèrent telle ou telle ferme. A la fin du XVIIIe siècle notamment. L'on reconstruisit.

Le village du Lieu, à la fin du XVIIIe siècle, racheta l'un des domaines afin de le transformer en chalet d'alpage à destination des gens du coin. L'aventure ne dura guère que trente ans, tandis que la charge de cette propriété était plus lourde que ce ne pouvaient supporter les finances modestes du village.

Une brochure, dans notre collection « Economie laitière et alpestre », éclaire cette facette peu connue de notre histoire. Il s'agit de : L'aventure alpestre du village et hameaux du Lieu, 1774-1803.

Aucune étude un peu sérieuse n'a été faite sur les Plainoz. Celle-ci requérait des recherches certes possibles, mais néanmoins longues et pour un intérêt public qui ne les justifie guère.

Espérons tout de même qu'un historien si attèlera un jour ou l'autre et redonnera au passé étonnant de ce charmant endroit tout son lustre.

Il y a aujourd'hui deux Plainoz, tous deux alpages. Les Plainoz des Meylan, à vent, et les Plainoz (on pourrait probablement mettre aussi au singulier) des Aubert, à bise.

Le coup d'œil de là-haut, altitude environ 1200 mètres au niveau des chalets, est de toute beauté. La Vallée est là qui s'étale au fond de son vallon.

Les photos que nous vous proposerons à la suite de quelques clichés noir/blanc restituant un peu de l'ambiance des temps passés, prouveront que nous n'avons pas rêvé et que véritablement le coup d'œil vaut de déplacement. Errer parmi ces beaux champs, au cœur desquels on trouve un superbe bouquet d'arbres, des érables sycomores agglutinés en grappe, imaginer ces jours d'autrefois où l'on faisait les foins, les regains, où l'on menait du fumier, le tout avec chars et chevaux et à bras, bien entendu, est un privilège rare. Qui nous fait pourtant regretter de ne pas être en possession de photos nombreuses de ces différentes activités d'autrefois. Nous tomberaient-elles toutes seules un jour dans les mains ?

Quoiqu'il en soit, voilà une esquisse sur le site des Plainoz qui devrait encourager chacun à en savoir plus.

Une chose encore. Les parcelles autrefois étaient si nombreuses, et si petites en conséquence, que l'on procéda à une réunion parcellaire dans le cours du XIXe siècle. M. Bernard Aubert, fils de Paul-Armand, nous montra en son temps un magnifique plan cadastral de la région, avec les couleurs appropriées concernant chaque lot. Il conviendrait d'en établir une copie pour les archives communales.

Plainoz des Meylan en 1960, avec la famille Reyroux. De gauche à droite : Mme Lude, une habitante de Chigny, une amie de la famille, ma mère, Madame Elisabeth Rayroux, Monsieur Emile Savary, berger des Plainoz pendant 10 campagnes, mon père Jules Rayroux, amodiateur des Plainoz depuis le 1er mars 1954. Renseignements : Michel Rayroux, Chigny.

A propos des Plainoz des Meylan, nous croyons bon de reproduire ci-dessous une lettre qui nous était parvenue suite à une demande de renseignements lors des festivités du 600e de la commune du Lieu.

Michel RAYROUX
Viticulteur
Route de Vufflens 2
1134 CHIGNY

Dossier Plainoz

Chigny, le 6 juillet 1995

Comité d'organisation du
600 eme anniversaire de la
commune du Lieu

1345 LE LIEU

Messieurs.

Votre lettre du 12 juillet 1995 à retenu toute mon attention, et je vous félicite de l'initiative qui vous anime de faire revivre votre région à l'occasion du 600eme anniversaire de votre commune.

Après de nombreuses recherches, je n'ai malheureusement retrouvé qu'une seulle photo dans mes archives, qui à été prise devant le chalet des Plainoz des Maylan en 1960.

Sur la photo de gauche à droite:
- Madame LUDE une habitante de Chigny amie de la famille.
- Ma mère Madame Elisabeth RAYROUX.
- Monsieur Emile SAVARY berger des Plainoz pendant 10 campagnes.
- Mon père Jules RAYROUX amodiateur des Plainoz depuis le 1re mars 1954.

Suite au décès de mon père en février 1962, j'ai continué d'exploiter ce pâturage jusqu'à la descente de l'année 1969.

Cette période alpestre a beaucoup marqué la génération de mon père qui était comme on le dit dans son jargon "un amodiateur mordu".

Je joints l'unique photo que je posséde et vous recommande d'en prendre soin.

Je vous demande de me la retourner S.V.P. car c'est le seul document photographique que je possède de ces 16 années ou nous avons été en contact étroit avec votre commune.

En vous souhaitant plein succés pour cette fête, je vous prie, d'agréer, Messieurs, mes respectueuses salutations.

M. Rayroux.

Aux Plainoz des Aubert, montée du 29 mai 1925. De gauche à droite : le berger et son fils, Henri Aubert et ses enfants, sur le cheval, Frédy, une dame inconnue, Eugène-Henri, Nelly (femme d'Henri), Lucienne, Nelly (Tinet) et Suzy. A droite : la femme du berger et probablement un autre fils. Paul-Armand, en Suisse allemande cette année-là, est le seul absent des six enfants d'Henri Aubert. Les Plainoz seront occupés à l'année jusqu'en 1938, époque où cesse la fabrication du fromage.

Epoque postérieure, le toit a été modifié pour accueillir des chambres supplémentaires.

Patrouille de soldats aux Plainoz pendant la mobilisation 39-45. Collection Guex.

Les Plainoz des Aubert.

La paire sera-t-elle reconstituée ? Ci-dessous Plainoz des Meylan.

Plainoz des Meylan vu de l’arrière, et en second plan, Plainoz des Aubert.

Plainoz des Meylan, vue à distance sur l’arrière.

Des champs superbes et un bouquet d’arbre dont le volume global surprend.

La Corne au Fer, à cinq cents mètres au-dessus des Plainoz. Propriété probable de la commune du Lieu. Le livre d'or n'attend plus que votre signature.

Un intérieur très correct.